

À partir du 07 Septembre 2015



moov conso



## Consomme et gagne !

Tape **\*500#** pour connaître ton objectif.

## CONFIDENTIEL

### RETROUVAILLES DES EX-UFC : LE NON DE L'ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT



## LA DETESTATION DE GILCHRIST OLYMPIO ETAIT TROP FORTE POUR FABRE

### Politique

P.4

JOURNEE AFRICAINE DE LA JEUNESSE :

**MME DOGBE PLAIDE POUR UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX INITIATIVES DE LA JEUNESSE**

### Economie

P.7

DOING BUSINESS 2016 :

**LE TOGO GAGNE ENCORE 2 PLACES**

### Dossier

PP. 8-10

DECHARGE D'AGOE-NYIVE :

**UNE MENACE ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE**

### Culture

P.14

INTERVIEW : EDWIGE N'ZONOU, ANIMATRICE TÉLÉ



# Editorial

Infos N°145 | du 04 au 18 Nov 2015

• Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

## LES DELITS DE PRESSE DOIVENT RESTER DEPENALISES

De très vives inquiétudes se sont emparées des milieux médiatiques togolais, depuis l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi portant code pénal au Togo. Si l'objectif affiché par le gouvernement à en croire l'exposé des motifs est de moderniser les textes de la procédure pénale en vue de doter la justice togolaise d'instruments forts devant permettre de dire le droit au profit des justiciables, le nouveau code comporte des dispositions susceptibles de créer les conditions d'une régression, et d'une atteinte intolérable à la liberté de la presse.

En effet, aux termes de l'article 497 nouveau, « la publication, la diffusion ou la reproduction par quelque moyens que ce soit de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers lorsque, faite de mauvaise foi, elle trouble la paix publique, ou est susceptible de la troubler est punie d'une peine d'emprisonnement de 6 (six) mois à 2 (deux) ans et d'une amende de cinq cent milles (500.000) à (2) deux millions de FFCA ou de l'une de ces deux peines.»

Ces dispositions font craindre un retour vers le passé et la pénalisation des délits de presse, à laquelle le Togo a renoncé après plusieurs années de lutte des professionnels des médias. Ceux-ci y sont très attachés et entendent le défendre. D'autant plus que le code en vigueur aujourd'hui et débarrassé de la possibilité de contrainte de corps, est un modèle pour la région. Ce serait alors une source de conflit et une situation de tensions entre la presse et les autorités, à un moment où notre pays a besoin de calme et de sérénité pour avancer et relever de nombreux défis. De fait, il importe que le Président de la République prenne l'initiative, comme ce fut le cas par le passé et avant sa promulgation, de demander une nouvelle lecture de loi. Cette parenthèse permettrait d'insérer un alinéa à l'article litigieux, précisant qu'il est sans préjudice aux dispositions du code de la presse et donc non susceptibles d'être retenues contre les journalistes, le cas échéant.

Cet alinéa quelque superfétatoire qu'on puisse le qualifier, aura pour vertu de rassurer l'ensemble des professionnels des médias quant aux intentions du gouvernement. Certes, le Ministre de la Justice a rappelé le principe juridique qui impose que la loi spéciale déroge à la loi générale. Mais dans un pays où la confiance n'est pas la chose la mieux partagée entre les acteurs et où la justice par moments, s'autorise certaines libertés, tout le monde y gagnerait à ce que les champs d'application et les limites de ces dispositions soient clairement définies et identifiées. Une proclamation publique des autorités à préserver le cadre libéral qui est en vigueur et à protéger la liberté de la presse dans notre pays, contribuerait avec l'alinéa proposé, à faire taire les polémiques et d'éventuels procès d'intention.

## CONFIDENTIEL : RETROUVAILLES DES EX-UFC : LE NON DE L'ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT LA DETESTATION DE GILCHRIST OLYMPIO ETAIT TROP FORTE POUR FABRE

• Ayi d'ALMEIDA

**I**ls ont beau tous le nier, il y a bel et bien eu une tentative de rapprochement des anciens cadres de l'Union des Forces de Changement (UFC), aujourd'hui encartés dans une demi-douzaine de formations politiques. Si l'initiative n'a pas été concluante, outre des questions préjudicielles et de fond, c'est surtout la détestation qu'entretient Jean-Pierre FABRE à l'égard de son mentor Gilchrist OLYMPIO qu'il considère à haute voix comme le fossoyeur des espoirs d'alternance à court terme, qui aurait tout fait capoter.

mélanger « les torchons et les serviettes », tandis que Francis Pédro AMUZUN, l'éphémère vice-président de la Commission Electorale Nationale Indépendante

Officiellement, Gabriel DOSSEH-ANYRON serait le « père » de l'appel à l'union des formations politiques, dites nationalistes. Parmi les destinataires, bien évidemment l'Union des Forces de Changement (UFC), l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), le Front Populaire pour le Développement (FPD), la Nouvelle Dynamique Populaire (NPD). Pour le président du NID, il s'agirait d'une synergie d'actions de ces partis venus tous du même moule et bercés aux idéaux d'Ablodé, portés il y a une cinquantaine d'années par les pères de l'indépendance. L'objectif pour le natif de Vo, serait en fine, la réalisation de l'alternance politique et pacifique en 2020. L'ancien ministre considère que ces « retrouvailles » redessinerait le paysage politique togolais et constitueraient le socle d'une alliance transversale, allant donc des « ablodéviwo » au Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), en passant par la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) ; seul gage selon lui d'une victoire lors de la prochaine présidentielle. «Ce que nous proposons n'est pas impossible parce que là où il y a une volonté, il y a toujours une chance de gagner et je crois que la volonté d'être ensemble existait et doit exister au sein des partis politiques cités. C'est ce que souhaite d'ailleurs la population. Je crois que fort de cette convic-



tion, nous pourrions arriver à faire asseoir autour d'une table avec les protagonistes pour discuter et débattre et nous arriverons à trouver la formule pour nous permettre d'être ensemble pour agir ensemble » a essayé de convaincre monsieur DOSSEH-ANYRON. Le modèle politique de ce qu'il propose est l'alliance Henri KONAN BEDIÉ et Alasane Dramane OUARTARA en Côte d'Ivoire, après s'être voué une antipathie sans bornes, pendant de longues années. Aussi, a-t-il invité « les uns et les autres à taire leur ego, à s'accepter malgré leurs différences et à se remémorer de cette lutte commune qui la seule issue pour sortir les togolais de la souffrance.

### GLACIAL :

Le moins qu'on puisse dire est que la « solution miracle » de l'ex cadre de l'UFC a fait pschitt. Le premier à réagir publiquement est le président du FPD. Djimon ORE a estimé que c'est une

fausse bonne idée et ramené sur la table, l'idée d'une transition politique qui mettrait entre parenthèses les institutions de la République et dont il est le chantre, depuis qu'il a été éjecté du gouvernement au lendemain des législatives de 2013, victime du faible score de l'UFC pour laquelle il fut candidat, mais surtout de son « incompétence » selon ses détracteurs. Si le parti de Gilchrist OLYMPIO n'a pas officiellement donné suite à la démarche de monsieur ANYRON, la réaction de l'ANC a été des plus violentes. Ce parti a déclaré considérer que les formations auxquelles fait référence l'appel ne sont pas des forces démocratiques avec lesquelles elle est susceptible de s'allier, encore moins de fusionner. Pour Jean-Pierre FABRE et ses amis, elles sont des béquilles du pouvoir et lutteraient contre les intérêts du peuple (sic). Un des lieutenants du président de l'ANC estimera sur une radio qu'on ne saurait

( CENI), dans une interview opportunément réalisée et diffusée sur you tube, accusera les initiateurs des unions de l'opposition, d'être des imposteurs, mus par le lucre et des velléités de trahison de la lutte politique. Autant donc dire que les chances de prospérer de l'appel à l'union des « héritiers » autoproclamés d'ablodé sont quasi nulles. Il ne connaîtra que le destin de toutes les tentatives d'actions concertées et mutualisées des forces d'opposition au Togo : celui d'un feu de paille. Si c'est avec monsieur OLYMPIO, ce sera alors sans moi

En réalité, la démarche du président du NID a fait capoter une autre, discrète et menée sans tambours ni trompettes selon les indiscretions d'un de ses initiateurs. Elle précède celle de monsieur ANYRON. En effet, différentes personnalités seraient intervenues au lendemain de la présidentielle pour appeler à la réconciliation entre l'ANC et l'UFC afin d'insuffler une nou-

(Suite à la page 6)

À partir du 07 Septembre 2015



# GRANDE PROMO CONSO



Photos non contractuelles.

MOOV CONSO

# Consomme et gagne !

Tape **\*500#** pour connaître ton objectif.

www.moov.gt | Service clients : 777 (gratuit) OU 9999 7777 (payant)

moovtogoofficiel | epiqnationtogoofficiel

## JOURNÉE AFRICAINE DE LA JEUNESSE : MME DOGBE PLAIDE POUR UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX INITIATIVES DE LA JEUNESSE

**L**e continent africain a célébré ce 01er novembre, la 10<sup>e</sup> édition de la Journée africaine de la Jeunesse, placée sous le thème : « Année africaine des droits de l'homme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 – l'Afrique que nous voulons ». Dans un message rendu public à l'occasion, la Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, madame Victoire DOGBE a adressé la reconnaissance du gouvernement togolais à l'ensemble de la jeunesse africaine et celle du Togo en particulier pour sa précieuse contribution à l'émergence de notre continent.

Pour Mme Victoire DOGBE, les jeunes sont la clé de la renaissance africaine et constituent les acteurs essentiels de la transformation multiforme dont le continent ne peut faire l'économie. Aussi, plaide-t-elle pour la « création d'un environnement favorable permettant aux jeunes de prospérer, d'exercer leurs droits, de retrouver de l'espoir et le sentiment d'appartenir à une communauté et de jouer leur rôle d'acteurs sociaux responsables ».

Selon la ministre, cette 10<sup>ème</sup> édition devra résonner comme un rappel de notre responsabilité collective ; celle d'investir dans le potentiel de la jeunesse africaine afin qu'elle puisse contribuer à la construction d'une Afrique prospère. « La Commission de l'Union Africaine nous invite cette année à célébrer la journée de la jeunesse autour du thème des droits

de l'homme tout en mettant un accent particulier sur les jeunes femmes.

Ce thème s'inscrit parfaitement dans la politique de jeunesse du Togo dont l'un des objectifs est d'offrir aux jeunes, sans distinction de sexe, les mêmes chances et expériences leur permettant de développer les connaissances, les compétences et le savoir-faire nécessaires dans tous les domaines de la société » écrit-elle.

Madame DOGBE y voit l'invitation non seulement à assurer aux jeunes la pleine jouissance de leurs droits mais aussi à encourager leur engagement pour la défense de ces droits. Aussi, souhaite-t-elle que tous les acteurs se saisissent de cette occasion pour réfléchir afin de trouver les moyens pertinents de promotion, de participation et d'implication des jeunes,



notamment des jeunes filles dans les questions liées à la démocratie, à la bonne gouvernance, aux droits de l'homme et à la liberté d'expression.

L'ex-fonctionnaire des Nations Unies est convaincue que pour capitaliser sur le potentiel que les jeunes constituent, et plus particulièrement les jeunes filles, il est indispensable d'adopter des mesures afin de garantir la jouissance pleine et entière de leurs droits dans nos communautés. Aussi, a-

telle lancé un appel à tous les acteurs de la société à travailler avec le gouvernement pour garantir et protéger les droits de tous les jeunes - hommes et femmes - dans notre pays. Tout en rappelant à tous les jeunes togolais que leur « engagement et leur participation active dans la promotion des droits de l'homme leur garantit la protection de leurs propres droits. »

Elle a donc exhorté la jeunesse à s'investir dans la lutte contre la violation des droits de l'homme

et à œuvrer au sein de leurs associations et réseaux pour participer de manière concrète à la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie au Togo. Mais a-t-elle ajouté,

« ceci n'est possible que si les jeunes inscrivent leurs actions dans une dynamique nouvelle et s'engagent à soutenir la mise en œuvre des politiques et stratégies qui promeuvent l'égalité des chances pour tous les citoyens ».

## LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE :

Kossi THEMANO

## LA FONDATION EMMANUEL SHÉYI ADÉBAYOR A FORMÉ DE JEUNES TOGOLAIS

**P**lus de 75 % de jeunes africains, malgré leurs capacités intellectuelles, peinent à réussir leur vie. Cette triste réalité est parfois due à un manque de leadership. C'est fort de ce constat que la Fondation Sheyi Emmanuel Adébayor (SEA) en collaboration avec la Fondation américaine Hugh O'Brien Youth Leadership (HOBY), a lancé ce 27 octobre à Lomé un atelier de formation sur le Leadership communautaire.

Environ deux cent (200) élèves et une vingtaine d'encadreurs ont pris part à cette formation sur les notions de leadership qui a duré trois jours. En effet, par des enseignements théoriques et pratiques, ces jeunes ont été amenés à comprendre les notions de volontariat, de communautarisme, de vie consacrée et du leadership. Selon Terence Ayuk Eben, président de la fondation SEA, ce projet vise à permettre aux jeunes

africains en général et ceux togolais en particulier, de découvrir l'histoire des icônes et leaders dont Adébayor Shéyi afin de s'en inspirer pour réussir leur vie. Ainsi, ce projet est dédié à motiver et responsabiliser les jeunes afin qu'ils fassent une différenciation positive au sein de la société grâce à la compréhension et l'action basée sur un leadership efficace et compatissant.

Durant leurs visites d'encou-



Adébayor et quelques jeunes formés

agement, tour à tour, les ministres du Développement à la base, Victoire Tomegah-Dogbé et son collègue de la Communication et des sports Guy Madjé

Lorenzo ont exprimé la volonté du gouvernement togolais à toujours soutenir de telles initiatives. Ils ont ensuite convié les participants à restituer les

acquis de cet atelier dans leurs communautés de provenance. Ainsi, pour permettre aux jeunes togolais d'expérimenter le leadership Américain, par la voix de son représentant David Fergusson, la fondation HOBY pense octroyer annuellement trois bourses de formation à la fondation SEA.

La fondation HOBY est créée en 1958 par le légendaire humanitaire américain Hugh O'Brien. Elle a pour mission d'inspirer et développer la communauté mondiale de la jeunesse et des volontaires pour une vie consacrée au leadership, service et innovation.

## JEUNESSE AFRICAINE :

Francis Komi AYIDA

# CLÉ DE LA RENAISSANCE AFRICAINE OU BOMBE À RETARDEMENT ?

**L**a communauté africaine a célébré ce 1er novembre la 10ème journée africaine de la jeunesse. Placée sous le thème : "année africaine des droits de l'homme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 – l'Afrique que nous voulons" celle-ci est une occasion, à la fois pour rappeler la place de la jeunesse dans le développement et la construction du continent africain ; mais aussi pour réitérer les principes contenus dans la Charte africaine de la jeunesse.

Pour la ministre en charge de la jeunesse, Mme Victoire Toméghah Dogbé, "Ce thème s'inscrit parfaitement dans la politique de jeunesse du Togo dont l'un des objectifs est d'offrir aux jeunes, sans distinction de sexe, les mêmes chances et expériences leur permettant de développer les connaissances, les compétences et le savoir-faire nécessaires dans tous les domaines de la société" avant de réaffirmer la reconnaissance du gouvernement togolais à l'ensemble de la jeunesse africaine et celle du Togo en particulier, pour sa précieuse contribution à l'émergence du continent africain.

Instaurée par décision des Chefs d'Etat et de gouvernements lors du 7ème sommet de l'Union Africaine tenue à Banjul en Gambie en 2006, cette journée offre à toute la jeunesse du continent l'opportunité d'exprimer sa perception et sa vision sur l'Afrique.

### L'AFRIQUE EN RÉALITÉ

La croissance du PIB de l'Afrique devrait se consolider en 2015 et 2016, à 4,5 et 5%. Les écarts entre les régions sautent aux yeux. L'Afrique de l'Ouest affiche une croissance relativement soutenue de 6% en 2014 malgré le combat qu'elle a livré contre le virus Ebola. Contrairement à l'Afrique australe où la croissance est passée sous la barre des 3%. Aujourd'hui, des

secteurs comme l'agriculture, les industries extractives, la construction et les services sont les principaux moteurs de l'expansion. L'Afrique est le continent à la population la plus jeune avec un fort taux de chômage. L'emploi des jeunes est donc d'une priorité irrévocable. Les gouvernements africains doivent trouver la bonne formule pour établir un partenariat porteur entre les différents secteurs. Mais aussi un effort collectif impliquant gouvernements, secteur privé, société civile et autres acteurs. Aujourd'hui, la priorité numéro un de la jeunesse, c'est une bonne éducation et en suite un meilleur accès aux systèmes de santé, aux services sociaux de base et à l'information.

### UNE BOMBE À RETARDEMENT

Selon les Perspectives économiques en Afrique, plus de 70% des jeunes Africains en moyenne vivent avec moins de 2 dollars par jour, le seuil de pauvreté défini à l'échelle internationale.

"C'est là une réalité inacceptable pour un continent possédant une réserve aussi impressionnante de jeunes, talentueux et créatifs" souligne Mthuli Ncube, économiste en chef de la Banque Africaine de Développement (BAD). Ceci emmène Alexander Chikwanda, ministre zambien des finances, à

résumer la situation en ces termes : "Le chômage des jeunes est une bombe à retardement" qui semble maintenant dangereusement proche de l'explosion.

M. Chikwanda entend ainsi attirer l'attention des décideurs sur les conséquences d'un taux de chômage des jeunes aussi important sur un continent où chaque année près de 10 à 12 millions de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi.

En 2009, les dirigeants africains se sont réunis à Addis-Abeba (Ethiopie) pour tenter d'endiguer le chômage des jeunes. Ils ont proclamé la "Décennie de la jeunesse africaine" '2009-2018' et décidé de mobiliser des ressources, dont celles du secteur privé, en faveur de la promotion des jeunes. Leur plan d'action insistait sur la nécessité de lutter aussi bien contre le chômage que le sous-emploi. Deux ans plus tard, en Guinée Equatoriale, ils ont promis une fois de plus la "création d'emplois sûrs, décents et compétitifs pour les jeunes".

Et depuis, les gouvernements africains se sont efforcés de joindre les actes à la parole. Ainsi, le Togo a adopté sa politique nationale de la jeunesse dont certains de objectifs majeurs sont de : - assurer aux jeunes la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux et le respect de leur dignité ; - promouvoir la participation active des jeunes dans le processus démocratique ; - promouvoir l'égalité des chances pour tous les jeunes en matière de participation dans tous les aspects de leur vie quotidienne ; - promouvoir l'éducation et l'action des jeunes dans les domaines de l'environnement et du développement



durable ; - faciliter l'accès de tous les jeunes aux services sociaux de base et à l'information. Il n'est nul doute qu'une jeunesse informée et sensibilisée à la cause des droits de l'homme est gage d'une société plus sûre et prospère".

Le Togo a aussi créé en partenariat avec le PNUD, la BAD et les institutions de micro-finance un Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) qui s'est doté d'un Crédit Jeune Entrepreneur afin de stimuler la création d'emploi.

Pour l'instant, des idées ou initiatives ne manquent pas pour soutenir la création des emplois sur le continent. La Brookings Institution préconise de mettre l'accent sur la production industrielle, encourageant également l'accroissement des investissements dans l'agriculture, le tourisme, le bâtiment et dans les projets qui emploient des jeunes. Au Togo, il est clair que les programmes de travaux publics donnent aux jeunes travailleurs, en particulier à ceux des zones rurales et aux personnes peu qualifiées, l'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle. Il faut souligner que le PNUD aussi préconise d'accroître les investissements dans l'agriculture.

De nos jours, les gouvernements doivent comprendre que les jeunes doivent être impliqués dans la politique. Si la jeunesse est marginalisée, elle sera gagnée par le désespoir et sera plus difficile à gouverner.



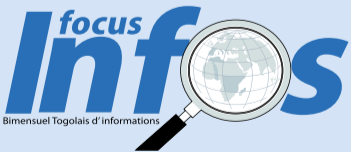
## Pour tout

- Renseignement
- Information
- Conseil

contacter le centre d'appel  
au N° VERT

 8201

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

---

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Directeur de Publication</b> Ekpé K. AGBOH AHOUELETE</li> <li>• <b>Rédaction</b> Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique Ibrahim SEYDOU</li> <li>• <b>Collaboration</b> Kossi THEMANOOU Salomon WILSON Raphael DJAMESSI</li> </ul>	<p>Essénam KAGLAN Wilfried ADEGNIKA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Distribution</b> Bernard ADADE</li> <li>• <b>Maison du journalisme</b> Casier N°49</li> <li>• <b>Imprimerie</b> Imprimerie 1 Rois 17 BP. 8043 Lomé Togo</li> </ul>	<p>Tél. +228 90054237 99587773</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conception</b> Focus Yakou Sarl Tél: +228 22 26 01 91 +228 22 19 78 20 Lomé Togo</li> <li>• <b>Tirage</b> 2500 exemplaires</li> </ul>
---	--	--

M<sup>lle</sup> ESTHER ESSOSSINAM SIGNA : DIRECTRICE DE « ESTHER & CLARTÉ PRESSING » :

« JE SUIS LA PIÈCE MAÎTRESSE DE CE QUE JE FAIS ET JE NE PERMETTRAI PAS QUE ÇA ÉCHOUE ».

✎ Albert AGBEKO

**L**a vingtaine, Mlle Esther Essossinam SIGNA, allie les études à l'entrepreneuriat. La jeune dame symbolise une histoire de réussite, réussite en étant sur les bancs d'école. Etudiante, elle a réussi à mettre sur pieds sa propre entreprise.

Il faut dire que c'est sur le campus de l'Université de Lomé, en année de Licence, à la faculté de droit, que Mlle Signa découvre l'entrepreneuriat. Face aux difficultés d'ordre financier liées à ses études, et décidée à ne pas baisser les bras, elle s'inscrit au Service social de l'Université pour rendre les amphes et le campus propres contre rémunération.

Après deux ans d'activité, elle s'est désengagée avec le Service social de l'Université. Munie de l'attestation délivrée par ce dernier, en jeune entrepreneuse et dynamique, Mlle Signa se rendait de bureau en bureau pour proposer ses prestations aux chefs services. Sa démarche, audacieuse pour une future juriste, n'a pas manqué de recevoir des réponses favorables de la part de ces chefs services qui n'ont pas hésité à lui tendre la perche. Par la suite, sur proposition de certains de ces clients, à l'entretien de bureau s'est alors jointe la lessive.

Ce qui au départ n'était qu'une activité ponctuelle permettant à une étudiante « fauchée » de se sortir d'une situation difficile, sera à l'origine d'une entreprise de pressing qui se concrétisera en janvier 2014. « Esther & Clarté Pressing » venait de naître.

Mais pour en arriver là, il a fallu de la persévérance et de l'endurance. En effet, c'est en 2012 que l'étudiante découvre fortuitement un appel à candidature lancé par le Fonds d'assistance aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) à l'intention des jeunes porteurs de projets. Elle a postulé et a été sélectionnée parmi les meilleurs projets. Après avoir suivi une formation en montage de projet, et un perfectionnement dans un pressing, elle recevra le financement du FAIEJ pour l'ouverture effective de son entreprise.

En moins de deux ans d'existence, « Esther & Clarté Pressing » a déjà recruté une personne. Elle sollicite également des intérimaires en cas de besoin. Même si l'horizon n'est pas tout à fait dégagé, la jeune étudiante-entrepreneuse peut affirmer avec optimisme : « Je ne me suis pas trompée d'avoir emprunté ce chemin. Je me bats pour me donner les meilleures chances de réussite et ça doit marcher. Je crois qu'avec l'aide de Dieu

demain sera meilleur ». En Homme averti, elle reconnaît volontiers, que le début de toute activité est difficile. Mais armée de volonté et de détermination, elle croit dure qu'elle arrivera à surmonter ces difficultés. « Il y a des difficultés qui ne m'ont pas noyée et je ne permettrai pas d'être noyée parce que je suis décidée. Ce n'est pas quelqu'un qui m'a dit de le faire. Aucun franc de mes parents, ni de mes amis n'est rentré dedans, c'est mon effort personnel en dehors du financement du FAIEJ. Je suis la pièce maîtresse de ce que je fais et je ne peux pas permettre que ça échoue », confie Mlle Signa Esther.

Ambitieuse et tenace, elle nourrit le rêve de voir « Esther & Clarté Pressing » devenir une grande entreprise pérenne qui emploie plusieurs dizaines de personnes dans les principales villes du pays et surtout que son histoire soit une source d'inspiration et de réussite pour la gente féminine.



A cette dernière d'ailleurs, elle conseille, de « ne jamais baisser les bras, il faut saisir les opportunités. Il y a l'emploi un peu partout quitte à nous de le chercher et de le trouver ». Les études c'est bien, poursuit Mlle Signa, elles ne nous permettent que l'ouverture d'esprit pour mieux avancer mais elles ne font pas de nous ce que nous devons être. C'est à nous de décider, de nous battre pour ce que nous voulons être.

« De zéro on peut devenir quelque chose. Moi je suis partie de zéro avant que le FAIEJ ne me finance. Même si le FAIEJ ne me finance pas, mes ambitions je les atteindrai, peut être dans un délai plus long », déclare-t-elle. « J'encourage tout le monde à oser, à risquer même si c'est difficile, avec la motivation on peut braver les vents et marées ».

Quant à savoir comment arrive-t-elle à allier les études à son activité, Mlle Signa répond que tout est question de programmation.

## CONFIDENTIEL : RETROUVAILLES DES EX-UFC : LE NON DE L'ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT

(Suite de la page 2)

velle dynamique à la lutte politique, après la défaite de Jean-Pierre FABRE qui semble avoir assommé toute l'opposition. « Il faut mettre fin aux guéguerres et se réconcilier si nous voulons constituer une force alternative et incarner demain l'alternance dans notre pays » a ainsi résumé un des initiateurs. L'idée était donc de recoudre tous les pans d'amitié, des liens familiaux déchirés, en y allant pas à pas, étape par étape, sans brusquer ni bousculer les uns ou les autres.

Les résultats du début en auraient d'ailleurs été encourageants selon notre source, au point où certaines personnes

qui ne s'étaient plus adressé la parole depuis des années, ont commencé à se rencontrer discrètement et à « s'envoyer des sms ». Dès lors, un plan d'officialisation aurait commencé à être élaboré, avec les différents scénarios et un calendrier. Si à ce stade, tous ceux qui ont été mis au parfum ont marqué leur accord de principe, seul Jean-Pierre FABRE s'y serait fermement opposé. Même minoritaire dans cette phase exploratoire, il est resté campé sur ses positions, convaincu que la base et les militants de son parti le suivraient et rejetteraient ce schéma qui remettrait en jeu Gilchrist OLYMPIO, qu'il a confié à ses interlocuteurs

considéré comme le 'fossoyeur numéro 1 des espoirs d'alternance à court terme au Togo ». Une hypothèse d'autant plus inacceptable pour lui que dans la formule proposée, il perdrait le leadership et ne dirigerait pas le regroupement qui serait alors confié à ... un proche de monsieur OLYMPIO et membre du gouvernement ; qualifié de « souple, compétent et capable d'arrondir les angles. » « Allez faire votre union ; mais si c'est avec monsieur OLYMPIO, ce sera alors sans moi » a lancé le candidat malheureux à ses interlocuteurs.

C'est dans ce contexte que le président du NID a effectué sa

sortie, compromettant désormais les chances de réussite de la première initiative, selon notre source. « Le sujet ne devrait pas être posé sur la place publique avant qu'un certain nombre de questions ne soit résolu ; au risque sinon de subir la dictature de l'opinion et des rumeurs qui feraient reculer certains vis-à-vis de leur engagement. « Certains accusent donc monsieur DOSSEH d'avoir été en mission pour faire échouer le rapprochement projeté. Commandée par qui ? « Tout est possible, et ce n'est pas seulement ceux à qui l'on peut penser à priori » analyse un proche des discussions.

Au-delà des questions demeurent : comment fusionner les partis dits nationalistes, alors par exemple que l'UFC est au gouvernement et que le NDP soutient le Chef de l'Etat ? La nouvelle union basculerait-elle alors dans l'opposition ? Pour faire comme l'UFC d'antan ou l'ANC d'aujourd'hui dont on a vu dans les deux cas les résultats ? Quant à monsieur DOSSEH-ANYRON, est-il crédible et peut-il être pris au sérieux lorsqu'après avoir soutenu Faure GNASSINGBE, y compris lors d'une présidentielle, il en vient quelques mois à appeler à un rassemblement pour le battre la prochaine fois ?

## DOING BUSINESS 2016 : LE TOGO GAGNE ENCORE 2 PLACES

Salomon WILSON

Publiée le 27 octobre dernier sur le thème « Mesure de la Qualité et Efficacité du Cadre Réglementaire » l'édition 2016 du rapport montre que les économies de l'Afrique Sub-saharienne continuent de mettre en place des réformes qui améliorent le climat des affaires pour les entrepreneurs locaux, avec les membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), ceci étant particulièrement actifs durant l'année passée. Pour le Togo, introduisant encore de nouvelles réformes, le rapport montre une progression de deux (02) places, passant de 152<sup>e</sup> en 2015 à 150<sup>e</sup> en 2016 sur 189 pays concernés.

De nouvelles réformes effectuées au Togo pour cette année

Dans le rapport précédent le Togo a fait partie des dix (10) pays ayant opéré le plus de réformes. Cette année, il a enregistré encore trois (03) réformes notamment sur les indicateurs création d'entreprise, accès à l'électricité et commerce transfrontalier. En effet, le Togo a facilité la création d'entreprise, en réduisant les coûts de création par la suppression de la redevance perçue par l'Office Togolaise

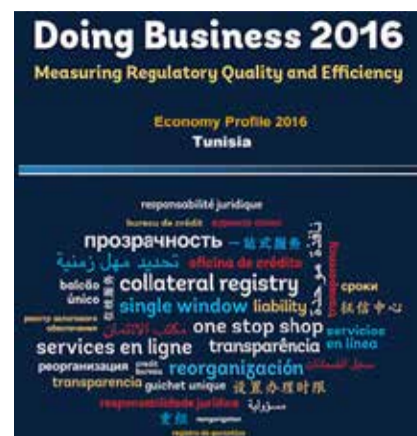
des Recettes (OTR).

Le pays a aussi réduit la durée et le nombre de procédures nécessaires pour accéder à l'électricité, notamment par la création d'un guichet unique permettant de regrouper tous les paiements en un seul. Enfin, le Togo a facilité le commerce transfrontalier, en créant une plateforme électronique qui interconnecte plusieurs agences aussi bien pour les procédures d'importation que pour les paiements y afférents, avec pour conséquence la réduction du temps nécessaire pour

les opérations d'importation. Le pays a ainsi gagné 2 places dans le rapport « Doing Business 2016 », passant de la 152<sup>e</sup> à la 150<sup>e</sup> place sur 189 économies engagées dans le classement.

Une progression constante pour le Togo

Le Togo a connu sur les quatre dernières années une progression constante au classement de ce rapport passant de la 162<sup>e</sup> place en 2012 à la 159<sup>e</sup> en 2013 puis de la 157<sup>e</sup> en



ho, manager du projet Doing Business déclare, « Il est encourageant de voir autant d'économies, en particulier les pays à faible revenu et les états fragiles, entreprendre des réformes pour améliorer l'environnement des affaires pour les entrepreneurs locaux. Au fil du temps, cela peut entraîner des créations d'emplois, de la croissance économique et une plus grande prospérité pour les populations ». Le Togo doit donc continuer sur cette lancée avec comme objectif d'offrir un environnement économique prospère aux entrepreneurs locaux, ceci pouvant être un gage de promouvoir l'entrepreneuriat dans le pays et de booster ainsi son économie pour un classement parmi les plus compétitives sur le continent.

2014 à la 152<sup>e</sup> place en 2015 et 150<sup>e</sup> en 2016 ; soit un bond de 12 places sur quatre ans. Cette progression a été possible grâce aux différentes réformes entreprises par l'Etat togolais depuis quelques années pour l'amélioration de l'environnement des affaires au Togo.

Commentant ce rapport, Rita Ramal-

### Données du classement pour l'Afrique Sub-saharienne

Economie	Rang (1-189)		Score de distance à la frontière (0-100)		Réformes	
	DB 2015	DB 2016	DB 2015	DB 2016	DB 2015	DB 2016
Angola	183	181	37.46	39.64	0	2
Bénin	162	158	45.37	47.15	4	3
Botswana	72	72	64.42	64.98	0	1
Burkina Faso	149	143	48.97	50.81	1	1
Burundi	151	152	48.80	48.82	0	0
Cap-Vert	124	126	55.28	55.54	1	1
Cameroun	168	172	44.02	44.11	2	0
République Centrafricaine	185	185	36.15	36.26	1	0
Tchad	182	183	37.83	38.22	1	1
Comoros	159	154	46.09	48.22	1	2
Congo, République démocratique du	187	184	34.79	38.14	5	2
République du Congo	174	176	41.48	41.88	2	1
Côte d'Ivoire	145	142	49.71	50.93	5	3
Guinée équatoriale	178	180	40.06	40.03	1	0
Erythrée	189	189	27.40	27.61	0	0
Ethiopie	148	146	49.24	49.73	0	0
Gabon	156	162	46.59	45.99	2	2
Gambie	150	151	48.84	48.99	2	1
Ghana	112	114	57.65	57.69	2	1
Guinée	171	165	42.83	45.54	2	1
Guinée-Bissau	181	178	38.87	40.56	1	1
Kenya	129	108	53.60	58.24	1	4
Lesotho	110	114	57.67	57.69	0	1
Libéria	180	179	39.01	40.19	0	1
Madagascar	166	164	44.28	45.68	1	4
Malawi	144	141	49.74	51.03	2	0
Mali	142	143	50.11	50.81	2	2
Mauritanie	176	168	40.41	44.74	2	3
Maurice	31	32	74.39	75.05	2	1
Mozambique	128	133	53.66	53.98	2	1
Namibie	101	101	59.72	60.17	0	1
Niger	164	160	44.65	46.37	1	3
Nigéria	170	169	43.56	44.69	0	2
Rwanda	55	62	68.12	68.12	3	6
São Tomé et Príncipe	163	166	45.22	45.50	1	0
Sénégal	156	153	46.59	48.57	6	4
Seychelles	104	95	58.31	61.05	3	1
Sierra Leone	147	147	49.67	49.69	3	0
Afrique du Sud	69	73	64.93	64.89	1	0
Soudan du Sud	186	187	35.56	34.78	0	0
Soudan	158	159	46.11	46.97	0	0
Swaziland	102	105	59.00	59.10	2	1
Tanzanie	140	139	50.89	51.62	2	1
Togo	152	150	47.54	49.03	4	3
Ouganda	135	122	51.80	56.64	2	3
Zambie	91	97	60.69	60.50	2	2
Zimbabwe	153	155	47.33	48.17	0	2

Source: Base de données DoingBusiness.

Remarque: Les classements sont basés sur la moyenne des scores de distance de la frontière pour chaque économie (DTF) et le score des 10 indicateurs est inclut dans le classement global de cette année. Cette mesure montre à quel degré chaque économie est proche des meilleures pratiques mondiales en matière de réglementation des affaires. Un score plus élevé indique un environnement des affaires plus efficace et des institutions juridiques plus solides. Les scores pour Doing Business 2015 et Doing Business 2016 sont basés sur la nouvelle méthodologie.

### A PROPOS DE DOING BUSINESS:

Doing Business est l'une des plus importantes publications du Groupe de la Banque mondiale qui analyse les réglementations des affaires qui s'appliquent aux entreprises au cours de leur cycle de vie, y compris les phases de création, d'expansion et de clôture. Le classement de l'indice « facilité de faire des affaires » porte sur 10 indicateurs dans 189 économies : (i) création d'entreprise ; (ii) octroi de permis de construire ; (iii) raccordement à l'électricité ; (iv) transfert de propriété ; (v) obtention de prêts ; (vi) protection des investisseurs ; (vii) paiement des impôts ; (viii) commerce transfrontalier ; (ix) exécution des contrats ; et (x) règlement de l'insolvabilité.

Le rapport de cette année révèle le travail des deux dernières années d'élargissement significatif des indicateurs mesurant l'efficacité des réglementations des affaires, qui incluent le temps et coût pour être en règle avec toutes les réglementations gouvernementales, pour intégrer plus de mesures sur la qualité de la réglementation, reflétant mieux ainsi la réalité des opérations commerciales sur le terrain.

Sur les cinq indicateurs qui ont été modifiés dans ce rapport – Octroi de Permis de Construire, Raccordement à l'Electricité, Exécution des Contrats, Transfert de Propriété et Commerce Transfrontalier – l'Afrique Sub-saharienne a obtenu un score plus faible que la moyenne globale. Les économies de la région ont de la marge de progression sur l'indice de fiabilité de l'approvisionnement et de transparence des tarifs pour l'indicateur de Raccordement à l'Electricité et sur l'indice de qualité de l'administration foncière pour l'indicateur de Transfert de Propriété.

Les faits marquants du rapport de Doing Business 2016 pour l'Afrique Sub-saharienne:

Les tendances du classement :

- En moyenne, les économies de l'Afrique Sub-saharienne se classent au rang 143 pour la facilité de faire des affaires.

- Maurice est l'économie la mieux classée de la région avec son rang mondial de 32. Le Rwanda est la deuxième économie la mieux classée de la région pour la facilité de faire des affaires (62), suivi par le Botswana (72) et l'Afrique du Sud (73).

- Les rangs d'autres économies notables dans le groupe sont: Kenya (108), Ouganda (122) et Nigéria (169).

- Les économies les moins bien classées de la région sont l'Erythrée (189), le Soudan du Sud (187) et la République Centrafricaine (185).

- Le Rwanda fait partie des économies les plus performantes pour les dimensions Obtention de prêts (2) et Transfert de Propriété (12).

- Les dimensions où il reste le plus d'amélioration à faire pour la région sont celles de Raccordement à l'Electricité (rang moyennant de 149), Commerce Transfrontalier (136), Paiement des Taxes et Impôts (131). En tant que région, l'Afrique Sub-saharienne est la moins bien classée sur ces dimensions. Pour le commerce transfrontalier, il faut en moyenne 108 heures et 542 \$ pour un exportateur afin de compléter toutes les procédures frontalières, quand la moyenne mondiale est de 64 heures et 389 \$.

Les tendances en termes de réformes :

- Trente-cinq économies sur 47 de la région Afrique Sub-saharienne

- (74 pour cent) ont mis en place au moins une réforme facilitant le climat des affaires durant l'année passée, soit 69 réformes au total – une légère hausse par rapport à la moyenne annuelle de 67 réformes sur les 5 dernières années.

- Sur les 32 réformes globales pour l'indicateur de d'Obtention de Prêts, 14 ont été mises en place en Afrique Sub-saharienne. Sur ces 14 réformes, 12 portaient sur l'amélioration de l'accès à l'information sur le crédit, bien plus que dans toutes les autres régions.

- Cette année, la région compte 5 des 10 économies ayant le plus amélioré l'environnement des affaires. Ces économies sont l'Ouganda, le Kenya, la Mauritanie, le Sénégal et le Bénin.

- Le Rwanda a mis en place le plus de réformes en Afrique Sub-saharienne cette année, avec un total de 6 réformes. Le Kenya, Madagascar et le Sénégal suivent de près avec 4 réformes chacun.

- Les membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires sont particulièrement actifs: 14 parmi les 17 économies de l'organisation ont mis en place des réformes pour améliorer l'environnement des affaires l'année passée – ce qui revient à 29 réformes au total. Vingt-quatre de ces réformes ont diminué la complexité et le coût des procédures réglementaires, quand les 5 restantes ont renforcé les institutions juridiques.

## DECHARGE D'AGOE-NYIVE :

### UNE MENACE ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

**L**a décharge à ciel ouvert visible sur le grand contournement de Lomé, à la hauteur d'Agoè-Nyivé, défigure le paysage mais surtout fait planer un véritable risque sanitaire et environnemental sur les riverains. Quelles sont les solutions mises en place par les autorités municipales ; Focus Infos s'est intéressé à la question.

1 Togolais sur 4 vit à Lomé. Il produit, selon les estimations de la Banque mondiale (BM), annuellement en moyenne 300 000 tonnes de déchets. Ceux-ci sont évacués à la décharge finale d'Agoè-Nyivé. Située entre le Golf Club de Lomé à l'ouest, la nouvelle voie de contournement au sud, la carrière de Moto-cross au nord et le champ de tir à l'est, cette décharge dispose d'une superficie de 65 552m<sup>2</sup> avec une capacité d'enfouissement de 272 041m<sup>3</sup>. Par jour, ce sont 80 à 90 tours effectués par les gros camions remorques, semi-remorques ou charrettes qui y déversent environ 500 tonnes d'ordures ménagères parfois chimiques et hospitaliers.

Comme dans beaucoup de villes, l'hygiène et l'assainissement sont du ressort de la mairie et de la municipalité. Lomé ne déroge pas à la règle. La collecte des déchets, leur transfert sur les décharges finales et éventuellement leur traitement relèvent de la municipalité. Mais vu l'immensité de la tâche à accomplir et manquant cruellement de moyens, la municipalité a noué des contrats de sous-traitance avec des sociétés privées.

Ainsi, la salubrité et la gestion des déchets ménagers sont déléguées dans chaque arrondissement à une société privée qui supervise et coordonne les actions de collectes des différentes associations ou ONG relevant de son territoire. Les cinq arrondissements de Lomé sont partagés en huit lots dont quatre entreprises sont attributaires.

Les lots N°1, N°5 et N°8 attribués à la société ANANDA-CECO englobent les quartiers administratifs, Abobokomé, Béniglato, la zone de Lomé 2, résidence du Bénin et l'Université de Lomé.

ZOOM-LION s'est adjugé le lot N°2 dont le domaine d'action est Doulassamé, Souza-Nétime,

Amoutivé, Bè-Apéyéme...

Quant à WATTERA qui a remporté les lots N°3 et N°4, elle couvre la zone allant de Bè à Kotokondji à Kodjoviakopé, Nyékonakpoé.

L'entreprise WMS a en charge les lots N°6 et N°7 qui regroupent les quartiers Bè-Klikamé, Soviépe, Agbalépédogan, Aflao-Gakli, et Tokoin N'kafu à Kélégougan-Attiegou.

Selon leur cahier de charge, ces sociétés ont la mission de faire du porte à porte au moins deux fois dans la semaine pour la collecte des ordures des ménages et obliger les associations ou ONG ramasseuses d'ordures à aller vers les dépotoirs autorisés. Dans la ville, il en existe sept qui sont localisés à Doumasséssé, Akossombo, SCOA, Bè-Avéto, Bè-Kpota, Akodesséwa, Kagnikopé.

A la décharge finale, le tonnage des camions est vérifié par un agent de la Direction des services techniques (DST) avant la décharge à l'aide du pont bascule. Il enregistre également à chaque voyage l'immatriculation du camion, le tonnage d'ordure transporté et d'autres données techniques pour la comptabilité.

Hormis ces quatre entreprises citées plus haut, plus d'une soixantaine de sociétés privées, associations ou ONG font aussi la collecte des ordures qu'elles déversent directement sur la décharge d'Agoè-Nyivé ou sur les décharges intermédiaires.

Parmi ces sociétés celle de Bruno Akakpovi, directeur de God-Dey Environnement propre, qui est spécialisée dans la collecte auprès des ménages des quartiers Didjole, Avédji, Totsi ... vers la décharge finale. En fonction de la taille, les ménages paient entre 1500 à 2000 voire 4000 F, nous apprend-t-il. Pour lui, le travail de ramassage d'ordure est rentable avec pas



moins de 1000 abonnés.

« Nous venons directement sur le site final parce que les décharges intermédiaires font défaut. C'est ici que toutes les ordures de la ville de Lomé et celle de la préfecture viennent. On déverse tout, il n'y a pas de recyclage, ni de tri ici. Les agents de propreté eux-mêmes recyclent certaines choses qu'ils revendent sur le champ », a indiqué M. Akakpo.

Au départ, la société ne dispose que d'un pousse-pousse. Actuellement il a trois tracteurs. God-Dey Environnement propre emploie, selon son directeur une vingtaine de personnes dont 14 agents de propreté qui ramassent les ordures, 4 agents de recouvrement et 1 secrétaire. Il reconnaît que les ordures sont actuellement mal déversées sur le site ce qui est la cause du débordement constaté ces derniers temps.

#### RISQUE :

Avec une population estimée à environ 1,5 million d'habitant (commune et quartiers périurbains), Lomé produit quotidiennement 0,46kg de déchet par individu. Ces déchets provenant de la vie domestique, sont majoritairement constitués de reste de repas, de cendres, de sable, des matières végétales et animales, des textiles, des débris de verres, de plastiques...

Toutes ces matières organiques seront tôt ou tard, en fonction des conditions physico-chimiques telles que la température et l'humidité, colonisées par des microorganismes. Ils y

trouveront matière à se nourrir et se développer tout en produisant des gaz et des substances ayant un effet négatif sur le milieu environnant. Ces substances ont des impacts sur l'environnement à savoir la pollution atmosphérique et la contamination du sol, des plantes, des jardins, l'air, ...

« Le plus grand risque est la contamination de la nappe phréatique d'autant plus que le lit du fleuve Zio n'est pas loin de là. Ces déchets peuvent charrier vers ce cours d'eau ce qui aurait pour conséquence de le polluer sans oublier les puits qui sont dans la zone », a déclaré Mme Noufoh Daré, directrice de Programme à l'ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE). Elle signale également que la pollution des réserves d'eau potable par des micro-organismes pathogènes est susceptible de provoquer des épidémies.

Parmi les autres risques sanitaires et nuisances liés à cette décharge d'Agoè-Nyivé notre interlocutrice relève : la prolifération des rongeurs et des insectes, les émanations de gaz toxiques d'odeurs nauséabondes et de germes qui prolifèrent dans les poussières d'ordures.

La pollution des ressources en eau : les déchets risquent de contaminer les nappes d'eau souterraines et/ou les eaux superficielles. Des germes pathogènes et des métaux lourds peuvent alors atteindre la nappe phréatique par infiltration du

lixiviat, ou les eaux superficielles par écoulement des eaux de pluie souillées.

La contamination du milieu marin et des eaux de surface par le déversement direct des déchets. - Dégradation du paysage (pollution visuelle) : les paysages urbains perdent leur esthétique à cause de l'envol des papiers et des emballages plastiques contenus dans les tas des déchets stockés dans les décharges non contrôlées.

Dame Solim vit dans la zone depuis une dizaine d'années. Elle déclare que très souvent « l'odeur provenant de ces décharges est souvent insupportable et qu'ils doivent faire le plus souvent face à des menaces de mouches, de cafards et mêmes de serpents. Parfois, dit-elle, les ordures sont brûlées et ça nous dérangeant. Il a fallu que nous haussions le ton pour que cela cesse un peu. Nous sommes alors obligées de mettre du grillage aux portes et fenêtres ».

Plus loin, poursuit-elle, les enfants sont souvent victimes de diarrhée en période des pluies. Certains de nos enfants parce qu'ils voient leurs grands frères aller sur la décharge, chercher des objets à vendre, sont obligés de les suivre en abandonnant les classes. Ce qui est regrettable, note-t-elle.

« On ne peut pas se leurrer en disant que le site actuel est un site aux normes environnementales. La durée de vie de cette décharge est déjà dépassée », reconnaît M. Enoumodji kodjo, chef propriété de la ville à la



## DECHARGE D'AGOË-NYIVÉ :

(Suite de la page 8)

DST. C'est pour ça poursuit-il, nous avons anticipé sur les nuisances, il y a sept ans en pensant à un projet de délocalisation. Ce projet tarde à se concrétiser faute de financement. « Ce sont les problèmes financiers qui ont fait trainer ce projet sinon il y a de cela deux ans qu'on aurait déjà quitté Agoè-Nyivé. Normalement, la ville devrait être accompagnée pour aménager une autre décharge en dehors de Lomé ».

« Il faut vite faire pour quitter là. Dans tous les pays quand on parle de projet d'enfouissement c'est un projet d'envergure nationale. Ailleurs, c'est au niveau gouvernemental que ces projets sont financés, et mis à la disposition des municipalités. Si la ville avait bénéficié d'appui nécessaire, la concrétisation de ce projet serait déjà effective et on n'en serait pas là aujourd'hui, à la moindre défaillance des sociétés, des ordures s'étalent jusqu'en bordure des voies », souligne M. Enoumodji.

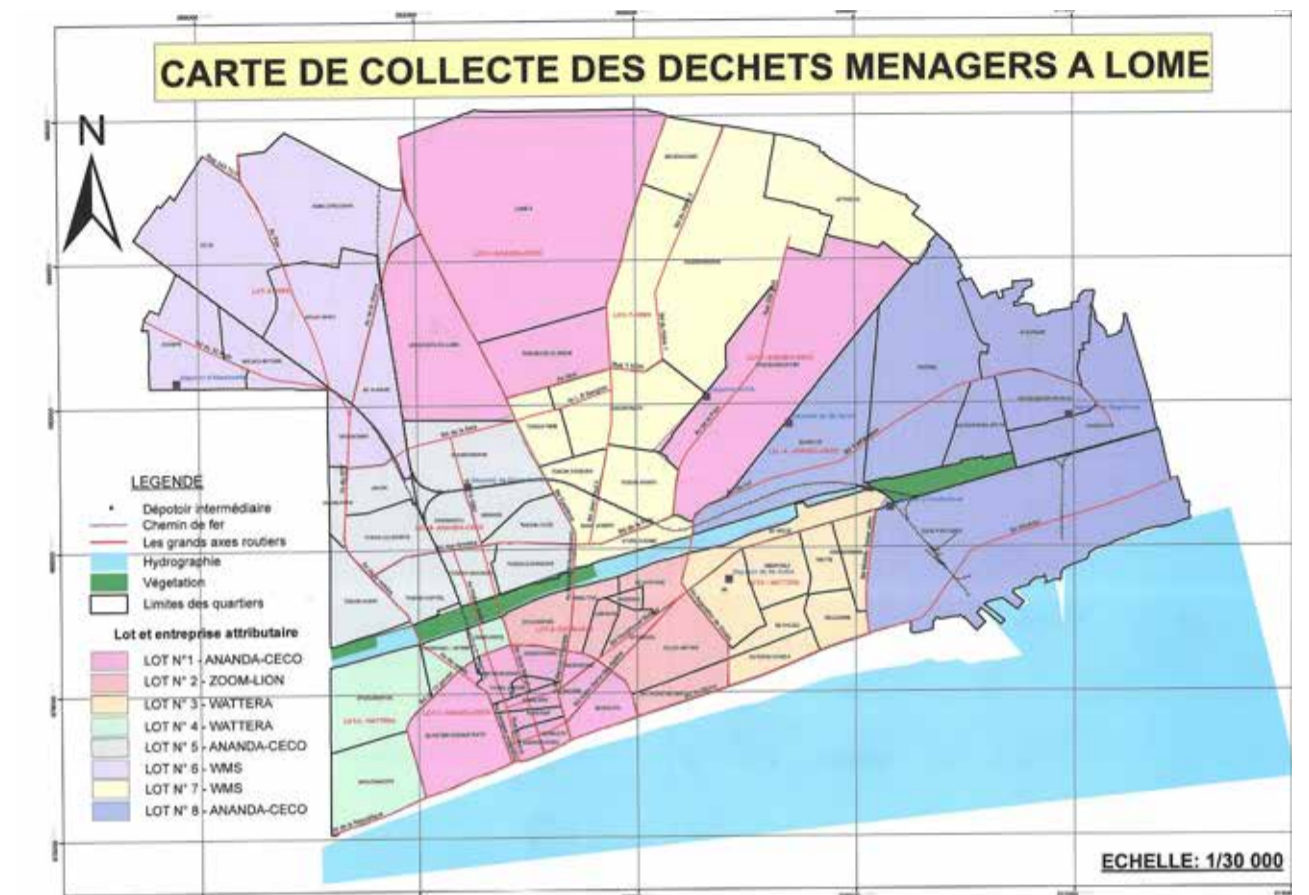
En attendant la délocalisation vers le site d'Aképé, l'hygiène et l'assainissement sont au cœur des préoccupations de la Direction de l'assainissement de l'hygiène et l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité

publique (ANASAP) en faveur des populations riveraines.

La direction de l'assainissement et de l'hygiène est chargée de promouvoir, et de contrôler l'hygiène, l'assainissement et la salubrité dans la ville. Il collabore avec les services municipaux et veille à ce que les décharges publiques respectent les conditions sanitaires. Les agents de ce service sensibilisent également la population sur les risques occasionnés par l'insalubrité et le mauvais entretien du cadre de vie. La section de lutte anti-vectorielle s'occupe également de la désinfection, de la dératisation, de la désinsectisation et de la désodorisation des dépotoirs sauvages, ou contrôlés, des latrines publiques et des caniveaux.

Récemment, l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) a été mis sur pied par le décret N°2013-082/PR du 12 décembre 2013.

Avec son parc automobile adapté à ces activités, l'Agence, gendarme de la salubrité, lutte contre l'insalubrité et les nuisances hygiéniques en milieu public et urbain, définit les normes en matière d'assainissement et de salubrité publique,



définit et élabore des orientations et directives en matière de concession et interventions en matière d'assainissement et de salubrité publique.

Partenaire des collectivités locales, l'ANASAP noue également des partenariats avec les sociétés privées et veille au respect des cahiers de charges de ces dernières avec les municipalités en matière du ramassage des ordures. C'est dans ce sens

qu'après son opération de désengorgement du canal Est de la ville de Lomé, l'ANASAP vient en appui à la société ICON dans l'assainissement de la décharge d'ordure d'Agoè-Nyivé.

« Nous voulons faire en sorte que Lomé retrouve sa lustre d'antan de capitale la plus propre de la côte. Pour cela, nous demandons à la population de nous accompagner », confie le directeur de cette Agence le Général

Béréna.

La bataille de la salubrité à Lomé passe aussi par le nerf de la guerre. Mais avec un budget annuel d'environ 10 milliards pour la Mairie de Lomé dont 1,5 milliard consacré à l'assainissement en général, le pari semble difficile.

Consacrer 1500 F pour chaque citoyen de la ville en matière d'assainissement relève de la gageure pour gagner ce combat.

## LE RECYCLAGE DES ORDURES:

### UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE PLUS EN PLUS PROMOTEURS

**S**ur les montagnes d'ordure qu'abrite le site de la décharge finale d'Agoè-Nyivé, femmes, hommes et enfants s'activent tous les jours à la recherche de divers objets recyclables. Sur le site et le long des routes avoisinantes plusieurs activités économiques se développent. Le déroulement, le circuit et la finalité des objets recyclés.

Sur le site les déchets putrescibles, susceptibles de se dégrader spontanément dès leur production, représentent environ le tiers du volume global de la décharge.

En effet, on y trouve des déchets ménagers et assimilés. Ils englobent tous les déchets des ménages, y compris les encombrants, les déchets verts et les déchets industriels banals (DIB) générés par les artisans, les commerçants et les activités de service, ainsi que les déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) produits par les ménages. En effet, chaque

déchargement des camions ramenant ce type d'ordure en provenance des décharges intermédiaires, les recycleurs affluent tout en espérant trier du vestimentaire, des cartons, papiers, métaux, verre ou encore plastiques et textiles. Par contre, la seconde catégorie de déchets, celle provenant directement des chantiers immobiliers et entreprises, est souvent déchargée et confiée aux équipes de recycleurs mais en échange de commission.

Ces tas contiennent le plus souvent, des métaux (alumi-



nium, fer, bronze, cuivre...) et biens d'autres objets de bricolage. Cependant, l'accès des recycleurs au site est conditionné au paiement de deux cent francs CFA pour le nouveau arrivant et un geste volontaire pour les anciens. Ce fonds est perçu par de jeunes gens qui

gardent les engins stationnés sur le site et qui font office de gardiens de la décharge.

Avec deux, trois voire quatre sacs portés aux épaules, ces professionnels se promènent sur la décharge en collectant divers articles. Râteau ou

bâton métallique en mains et pour quelques-uns gants aux doigts, ils remuent les ordures. « Notre travail consiste à recycler mais aussi trier les objets selon leur catégorie et état de qualité. Les métaux, les vestimentaires, les plastiques, les boîtes ou verre constituent les contenus de nos différents sacs. Puis un second tri s'effectue à notre sortie de la décharge » explique Koffa, la vingtaine environ. Au total, environ une centaine de recycleurs exercent cette activité sur la décharge finale d'Agoé, de lundi à samedi et même dimanche pour certains qui ont même élu domicile sur le site. En fin de journée, 90% des collecteurs revendent sur place leur collection. En effet, des femmes et certains jeunes

(Suite à la page 10)

## SONU :

## 24 PRESTATAIRES DE PLUS FORMÉS, 15 NOUVEAUX KITS OCTROYÉS

**D**es résultats d'une enquête sociodémographique réalisée en 2013 révèlent que le taux de mortalité est 35 pour mille chez les moins de 5 ans. Une autre étude réalisée en 2014 par l'Organisation Mondiale de la Santé estime que, plus 300 femmes sur 100.000 perdent la vie chaque année en donnant la vie. Ces décès sont liés pour la plupart à des complications obstétricales, et aux infections. C'est donc pour agir considérablement sur ces indicateurs que le Fond des Nations Unies pour la population (UNFPA) initie depuis Juillet 2014 des sessions de formations des sages femmes et assistants médicaux chef centre sur les Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de base (SONU). La quatrième session de cette formation a eu lieu du 15 au 28 octobre dernier.

Ils sont vingt quatre sages femmes et assistants médicaux chef centre au total à avoir pris part à cette quatrième session de formation sur les fonctions essentielles des SONU. Initiée par l'UNFPA, en collaboration avec la Division Santé Familial du ministère de la santé, cette formation vise à outiller les responsables des maternités sur quelques fonctions essentielles des Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence dans la prise en charge des cas d'urgence qui surviennent sous formes de complication lors de l'accouchement. « La formation a essentiellement porté sur l'utilisation de l'outil de surveillance du travail d'accouchement (le partogramme) et de la ventouse obstétricale, la prévention de l'hémorragie de la délivrance, l'Aspiration Manuelle Intra Utérine (AMIU), la Gestion Active de la Troisième Phase de l'Accouchement (GATPA) travail d'accouchement, la réanimation du nouveau né... » a souligné le formateur principal Prof AKPADZA Koffi à l'issue de la formation. Et de poursuivre : « Toutes ces compétences leur ont été transmises à travers des cours théoriques et, plus intéressant, à travers des pratiques en situation réelles ». La fin de la formation a été sanctionnée par la remise d'attestation de participations aux différents participants et surtout une remise de kits, composé de

matériels pour l'application de la ventouse, l'AMIU et la réanimation du nouveau-né, à 15 centres de maternités qui n'en disposaient pas. En comptant les participants à cette quatrième session, ce sont au total 95 prestataires qui ont été formés et équipés pour assurer les fonctions essentielles des SONU. Ils pourront désormais couvrir 47 sites sur 109 recensés au total sur toute l'étendue du territoire lors d'une évaluation de 2012 des besoins en SONU.

L'accompagnement de l'UNFPA s'inscrit selon le Représentant Résident de l'UNFPA au Togo, Andre Sourou YEBADOKPO, « dans la droite ligne des interventions retenues pour accompagner les efforts du gouvernement togolais et ses partenaires pour améliorer l'accès des populations aux services de santé sexuelle et de la reproduction sur toute l'étendue du territoire ». « Dans la lutte pour la réduction de la mortalité maternelle, et néo natale, chaque effort compte, et celui de la sage femme ou de l'assistant médical chef centre est très déterminant afin de réaliser pleinement un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune, accompli » a-t-il reconnu.

Pour les participants, comme Kon-

do Alakem du Centre Médico Social de Djarakpanga, cette session de formation a été une occasion de se familiariser avec certaines pratiques et certains matériels qui n'existaient pas dans sa maternité. « Les cas d'urgence ou de complication que nous rencontrions souvent dans notre maternité étaient transférés vers Bassar où il y a une antenne chirurgicale parce que nous n'avions ni le matériel, ni les compétences pour les gérer.

Ce ne serait plus désormais le cas » confirme la jeune sage femme qui entend par ailleurs faire profiter de ces nouveaux acquis professionnels à ses collègues qui n'ont pas pu faire le déplacement sur Lomé. Rendez-vous en novembre prochain pour la cinquième session de cette formation.

## A propos des SONU

On entend par Soins Obstétricaux Néonataux d'urgence tous les soins d'urgence apportés aux femmes avant, pendant et après la grossesse ainsi que les soins aux nouveaux. On distingue deux types de SONU. Il s'agit des soins obstétricaux néonataux d'urgence de base (SONU B) et les soins obstétricaux néonataux d'urgence complémentaire (SONU C). Tandis que les centres hospitaliers qui disposent des SONU B se limitent



Les Prestataires en formation

à la prise en charge des urgences obstétricales de base, entre autres l'extraction manuelle du placenta, l'accouchement par ventouse ou forceps, l'évacuation des débris intra urinaire, la réanimation néonatale... ceux disposant des SONU C intègrent la réalisation des césariennes et des transfusions sanguines.

Une cartographie de l'offre des services de SONU au Togo a révélé en 2012 une faible performance des prestataires sanitaires. Elle a permis d'identifier de même 109 formations sanitaires devant être renforcées en compétences et matériels de SONU à raison de 35% pour en SONU C et 65% en SONU B. La répartition des besoins se présente comme suit :

REGION	SONU B	SONU C
Savanes	8	2

Kara	6	5
Centrale	7	3
Plateaux	18	9
Maritime	22	4
L o m é C o m - mune	27	10

Quarante-sept de ses sites sur les cent neuf répertoriés, soit 43,11% des sites, ont pu être équipés depuis 2013 grâce aux efforts de l'UNFPA. Selon le projet des OMD, l'accès universel au SONU pourrait réduire de 74% les décès maternels. Et même s'il faut noter que l'Afrique subsaharienne a réalisé d'énormes progrès depuis 2000 (diminution de 28, 84% du taux de mortalité maternelle et néonatale), elle reste la zone au plus fort taux de mortalité maternelle au monde.

## LE RECYCLAGE DES ORDURES:

(Suite de la page 9)

hommes, anciens dans le domaine se sont spécialisés dans la commercialisation des produits recyclés. Ils ont installé balances et bâches à environ 50mètres juste en face de l'entrée principale de la décharge. « Nous nous sommes individuellement spécialisé dans la commercialisation de différentes matières recyclées. Sur le site, les métaux sont achetés entre 90 et 2000fcfa le kilogramme pour être revendu dans la zone portuaire à plus du double de

ce prix. Les chaises et contenants plastiques sont stockés et exportés en des dizaines de tonnes à Accra au Ghana pour transformation. Mais la majeure partie des objets recyclés, sont traités et convoyés sur le village d'Assrama où elles sont vendues aux populations de la localité qui s'en serve » rapporte dame Ama Assogba.

Après quinze années d'expérience dans le domaine, actuellement, Ama a acquis une

autonomie financière qui lui permet à son tour de racheter les objets provenant de la décharge notamment les verres et bidons d'eau et habits recyclés qu'elle lave et désinfecte puis convoie vers les marchés des différents villages environnant d'Assrama dans le Haho à la frontière Togo-Bénin.

Des villages agricoles, enclavés situés de part et d'autre de la frontière Togo-Bénin en rafale, ajoute-t-elle.

Selon la majorité des acteurs du secteur, le recyclage des ordures est un secteur de plus en plus promoteur. Ils déclarent faire en moyenne un chiffre d'affaire quotidien de six milles (6000) francs. Ainsi, s'installe un véritable «centre commercial» dans la zone.

On y retrouve des revendeurs de nourriture, une station de taxi moto et voiture. La production des déchets ménagers a fortement augmenté durant

ces quarante dernières années. Pour le sexagénaire Koffi Avoulété, le recyclage et la valorisation de ces déchets sont donc plus que jamais une question d'actualité.

Toutefois, il faut rappeler que ceux qui mènent des activités sur ce site ignorent tout ce qui est précautions hygiéniques. Tous estiment n'être jamais tombés malades depuis qu'ils exercent cette activité.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Francis Komi AYIDA

## BIENTÔT, UN CARTON ROUGE AUX VITRES TEINTÉES !

L'usage des vitres teintées de plus en plus répandu et qui peuvent constituer un handicap pour les forces de l'ordre et de sécurité dans la prévention ou l'identification d'actes délictueux voire criminels, sera bientôt réglementé. En effet, l'arrêté interministériel n°008/MEMEFPD/MIT/MSPC portant réglementation de l'usage de vitres teintées sur les véhicules automobiles entrera en vigueur sur toute l'étendue du territoire dans les prochains jours. Au lieu d'une interdiction pure et simple, les autorités togolaises ont fait le choix d'une réglementation souple ; l'objectif étant de limiter au maximum les excès.

Depuis quelques années, le parc automobile de notre pays est inondé de véritables voilages adoptés par un nombre croissant d'automobilistes. Les arguments avancés par les partisans des vitres teintées sont parfois tout à fait légitimes : économie d'énergie (on solliciterait moins le climatiseur), la sécurité anti-éblouissement, le retard à l'effraction, la prévention des risques de maladies cutanées .... Sauf qu'elles violent les dispositions législatives en vigueur qui indiquent qu'il devrait être possible, y compris de l'extérieur, de voir l'intérieur d'une voiture. En effet plusieurs textes, dont notamment la Loi n°2013-011 du 07 juin 2013 portant Code de

la route mais aussi la Décision n°15/2005/CM/UEMOA du 16 décembre 2005 portant Modalités pratiques d'application du plan régional de contrôle sur les axes routiers inter-Etats de l'UEMOA, exigent que « tout automobile circulant au Togo devra disposer de vitres avant, arrière et latérales transparentes afin d'offrir au conducteur un champ de visibilité suffisant pour conduire en toute sûreté mais aussi permettre aux agents préposés au contrôle de voir clairement l'intérieur du véhicule et ses occupants ».

De fait, les forces de sécurité doivent pouvoir exercer efficacement leur mission de contrôle

et s'assurer notamment que les ceintures de sécurité sont mises à l'avant comme à l'arrière du véhicule, sans s'exposer à d'éventuels dangers, pouvant venir de l'intérieur du véhicule dont l'accès visuel est empêché par le voilage. La réglementation vise aussi à garantir le bon contrôle de certains comportements dangereux (utilisation de téléphone au volant, surcharges...). La peine encourue est le paiement d'une amende, à partir de trente mille (30.000 F) francs CFA.

## Sauf autorisation préalable

Une autorisation préalable matérialisée par une vignette apposée



sur le pare-brise du véhicule, valable pour deux ans, pourra être délivrée par le ministre chargé de la sécurité aux usagers ayant fait la demande de mise en circulation de leur véhicule automobile aux vitres teintées ; y compris ceux d'origine. Toute personne intéressée peut adresser une lettre de motivation au ministre chargé de la sécurité, accompagné d'un casier judiciaire datant de moins de 3 mois, d'une copie de la carte natio-

nale d'identité ou du passeport, d'un timbre fiscal de 2000F et des frais d'étude de dossiers d'un montant de dix mille (10.000) francs. Il faut aussi préciser que la pose de la vignette sera subordonnée au paiement d'une redevance de 50.000F contre une quittance délivrée par la régie des recettes de la direction des transports routiers et ferroviaires.

NOUVELLE CITROËN C-ÉLYSÉE



Faites-vous plaisir en cette fin d'année.

9.650.000  
FCFA TTC

**CFAO MOTORS TOGO**  
www.cfaotogo.com

 Bd Eyadema BP 332 Lomé  
 Tél. 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



## CHALLENGE STARTUPPER 2016:

Kossi THEMANOÛ

## LE GROUPE TOTAL ENCOURAGE L'ENTREPRENEURIAT AU TOGO

**L**e numéro deux(2) planétaire de l'énergie solaire, une des premières compagnies pétrolières et gazière internationale, Total est déterminée à renforcer le tissu industriel et promouvoir l'auto-emploi des jeunes à travers un soutien aux startups en Afrique. Le 30 octobre dernier, simultanément au Togo tout comme dans 34 autres pays d'Afrique, le groupe français a lancé le concours dénommé « Challenge Startupper ».

Destiné à booster et à accompagner l'entreprenariat, le « Challenge startupper » est un concours de projet de création d'entreprise et de développement d'entreprise ouvert à toute personne sauf aux collaborateurs du Groupe Total. Ce programme s'exécute dans 34 pays africains sur les 50 états dans lesquels opère la multinationale. Cependant, les projets éligibles sont ceux de création d'entreprise destinés à être réalisés dans le pays participant et qui vont être mis en œuvre dans un délai maximal de six (6) mois. Il peut aussi s'agir d'une entreprise créée depuis moins de deux (2) ans ou en cours de développement.

Ce challenge est ouvert à tous les domaines d'activités mais chaque candidat ne peut soumettre qu'un seul projet. En outre, l'âge limites des candidats à ce concours est de trente-cinq (35) ans au plus.

Selon le Directeur Général de TotalTogo, la politique sociale de son groupe vise à accompagner toute l'Afrique et le Togo en particulier vers une réduction de la pauvreté. « Notre objectif est d'identifier, de primer et d'accompagner les meilleurs projets de création et de développement d'entreprises, des jeunes togolais. Les projets lauréats recevront le label STARTUPPER de l'année de Total, ainsi qu'une aide financière et un accompagnement de la part de Total » a expliqué M. Adrien Bechonnet, au cours de la cérémonie de lancement. En effet, les trois (3) meilleurs projets sélectionnés seront financés respectivement à hauteur de 9.500.000 de francs CFA, de 6.000.000 de francs CFA et de 4.000.000 de francs CFA.

Il faut noter que le concours est géré exclusivement via le site



De la gauche vers la droite: Ambassadeur de France au Togo, DG Total Togo, Ministre des Postes et de l'Economie Numérique

www.Startupper.total.com où les inscriptions, le recrutement et la sélection se feront. Ensuite, les dix (10) jeunes porteurs de startups présélectionnés passeront devant un panel (jury) aux membres dotés de larges connaissances et compétences, issus des entreprises publiques et privées nationales, mais aussi de divers horizons. Le choix du jury par rapport aux meilleurs projets sera basé sur une série de critères dont la nature et

la qualité de l'initiative, la présentation, l'innovation, la capacité à créer de la valeur et de la richesse en vue de contribuer au développement économique et social du pays, le respect des normes environnementales.

Conscients que le chômage des jeunes est une équation dont la solution revêt un caractère vital pour tous les pays d'Afrique, le ministre des Postes et de l'Economie numérique, Cina Lawson

et de l'Ambassadeur de France au Togo, Marc Fonbaustier, ont tour à tour convié les jeunes togolais à saisir cette opportunité.

Présente en Togo depuis plusieurs années, le groupe Total exerce dans les domaines des énergies notamment dans l'exploration-production du pétrole, du marketing et des services de carburant, lubrifiants et produits associés...

LOMÉ A ACCUEILLI LA 2<sup>ème</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ATAF

**L**a 2ème Conférence internationale du Forum sur l'Administration fiscale africaine (ATAF) s'est tenue dans notre pays du 20 au 22 Octobre dernier. Placée sous le thème « Observer les règles fiscales et limiter les flux financiers illicites », cette rencontre d'échange sur le phénomène de flux financiers illicites a regroupé les commissaires, les administrateurs fiscaux supérieurs et les experts financiers des 36 pays qui composent l'organisation. Il s'est agi pour les experts de partager leur expérience afin d'agir sur la réduction de ces flux qui constituent une gangrène pour l'économie du continent.

En effet, selon les données révélées par le Secrétaire exécutif de l'ATAF, ces flux illicites représentent plus de 50 milliards de dollars US de perte pour l'Afrique, soit le double de l'aide au développement que reçoit le continent noir.

Les raisons qui justifient ces flux sont entre autres liées aux multinationales qui, engendrent à elles seules plus de 60 % de pertes fiscales, ensuite les actes criminels à savoir le blanchiment d'argent, les actes illégaux et en troisième lieu la corruption qui prédomine

au sein des entreprises étatiques ou privées.

Quant au Commissaire à l'Office Togolais des Recettes (OTR), M. Henri Gasperi, il suggère pour les différentes administrations fiscales africaines que des audits conjoints soient « menés pour relever la base de la scène fiscale en vue de permettre à nos États de pouvoir financer et de mener des programmes et des projets de tout genre au bénéfice des populations ».

A l'ouverture des travaux le Ministre de l'Economie et des Fi-



Photos de famille des participants au forum

nances, Adjé Othè Ayassor, a réaffirmé tout l'intérêt que le Togo porte au renforcement des capacités de l'administration fiscale et leur accompagnement vers des systèmes fiscaux efficaces et efficients pour une meilleure mobilisation des ressources publiques.

Inspirée par les travaux de la Conférence internationale sur la fiscalité, la construction de l'Etat et le renforcement des capacités en Afrique qui s'est tenue en Afrique, l'ATAF est une plateforme de facilitation et de coopération mutuelle entre les adminis-

trations fiscales africaines.

L'ATAF vise l'amélioration des capacités des administrations fiscales africaines pour l'optimisation des recettes fiscales, la promotion du rôle de la fiscalité dans la gouvernance africaine et dans le renforcement de l'Etat.

## LA SOCIÉTÉ CIVILE TOGOLAISE FORMÉE POUR UN CONTRÔLE CITOYEN DES MARCHÉS PUBLICS

✎ Kossi THEMANOU

**L**es 22, 23 et 26 octobre dernier, l'Autorité de réglementation des marchés publics (ARMP) a organisé en faveur des hommes de médias et des acteurs de la société civile, une série de formations leur permettant d'être outillés pour mieux contrôler les marchés publics au Togo.

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de mieux cerner l'environnement général des marchés publics. Environ quatre cent personnes y ont participé. Quatre modules: environnement juridique et institutionnel des marchés publics au Togo, transparence et efficacité dans les marchés publics, outils d'appréciations et de contrôle, l'accès aux informations relatives aux marchés publics, les actions de communication et d'alertes, ont meublé cet atelier de formation de trois (3) jours. Selon le Directeur Général de l'ARMP, son institution est déterminée à outiller les acteurs de la société civile togolaise afin qu'ils contribuent considérablement au contrôle

de l'ensemble des processus des marchés publics. « La vulgarisation des textes en vigueur en matière des marchés publics, leur maîtrise et leur bonne utilisation par tous est un gage essentiel pour la bonne gouvernance économique et financière dans notre pays. Nous sommes convaincus qu'après cette formation les journalistes, syndicalistes, opérateurs économiques et tous les autres membres de la société civile vont pouvoir facilement jouer leur rôle citoyen » a déclaré Théophile Kossi René KAPOU.

Désormais, la société civile togolaise peut distinguer les différents organes qui interviennent dans la gestion des marchés pu-

blics, leurs rôles ainsi que leurs interactions. Suite aux différents travaux théoriques et pratiques, les participants ont déclaré être suffisamment outillés et éclairés, « En plus de la nuance entre le rôle de Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) et (ARMP) qui est désormais fait, biens d'autres institutions de gestion et de contrôle des marchés publics ne nous sont plus étrangères.

Nous sommes enfin prêt pour éduquer et informer nos populations sur ce thématique » s'est félicité un participant. Cependant, face à la faible consommation des crédits d'investissement liée à la lenteur et malversations constatées dans les procédures de passation des marchés publics, la mauvaise exécution de certains travaux et biens d'autres comportements qu'il faudrait corriger, l'ARMP exhorte les récipiendaires à sensibiliser, à éduquer et à informer la popu-



Réné Kossi KAPOU, Directeur de l'ARMP à gauche

lation sur leur droit de contrôle citoyen des marchés publics.

Ainsi, après avoir reçu des notions d'investigation, les principaux textes régissant le secteur et les concepts clés ont été mis à la disposition des journalistes participants pour l'exercice de leur mission. L'ARMP en sa qualité d'institution de régulation, de-

meure à l'avant-garde de toutes ces initiatives destinées à impulser une dynamique positive dans le sous-secteur des marchés publics.

Elle compte pour cela sur l'implication de tous les Togolais, notamment à travers un contrôle de plus en plus accru des projets réalisés sur le terrain.



4 ans de garantie Caterpillar pour application secours



Contrat de service



Solutions de financement



1<sup>er</sup> entretien offert



### DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME DE GROUPES CAT 9-220 KVA

#### LES NOUVELLES SOLUTIONS ENERGIE CATERPILLAR

CONTACTEZ-NOUS : (228) 22 26 40 12

© 2015 Caterpillar Inc. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, le "jaune Caterpillar" et l'habillage commercial POWER EDGE, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent être utilisées sans autorisation.

Togo Equipements



MEMBRE DU RÉSEAU

JA Delmas



## INTERVIEW : EDWIGE N'ZONOU, ANIMATRICE TÉLÉ

« JE ME SUIS DIT QU'IL FAUT FAIRE QUELQUE CHOSE QU'ON N'A PAS L'HABITUDE DE VOIR ICI CHEZ NOUS AU TOGO MAIS QUI PLUS OU MOINS EXISTE AILLEURS »

**A**nimatrice et productrice d'émission télé depuis 2003 sur la chaîne mère, la TVT, elle a présenté des émissions surtout culturelles, de divertissement entre autre « Midi délices », l'émission de la foire et « Couleurs des vacances ». Depuis un certain temps elle s'est faite un peu rare. Les raisons et ce qu'elle devient...

**Focus Infos : Pourquoi cette absence sur les écrans ?**

**Edwige N'ZONOU :** Ça fait 2 ans que je fais plus « Midi délices » c'est vrai les gens se demandent pourquoi on la voit plus? Pourquoi elle n'apparaît plus à la télé? Et pourtant je suis toujours à la télé je suis en charge d'une autre émission. Quand on naît, on grandit et on essaie d'évoluer dans ce qu'on fait. J'ai fait « Midi délices » pendant des années ainsi que d'autres émissions, on essaie de grandir le monde évolue, il faut être compétitif éviter de stagner dans les mêmes programmes. C'est vrai qu'aujourd'hui « Midi délices » n'existe plus mais j'anime une autre émission qui s'appelle « La Nuit des Etoiles » dont nous avons bouclé le 10e numéro le 31 juillet dernier

**FI : Parles nous de la nouvelle émission**

**EN :** C'est une émission culturelle qui met en avant surtout la tradition togolaise à travers ses danses. Bien sûr la tradition togolaise il y a les chants, les danses et bien d'autres choses mais nous nous avons choisi de mettre l'accent sur les danses traditionnelles. C'est ça notre identité, on se retrouve dans ça et c'est ça qui fait la différence entre nous et les autres. A part bien sûr le côté traditionnel et moderne il y a aussi le volet des communautés étrangères qui sont chez nous qui vivent au Togo, qu'on côtoie mais qu'on ne connaît pas vraiment c'est pour pallier à ça qu'on les reçoit

dans l'émission pour qu'elles nous parlent de comment elles vivent chez nous, dans quels secteurs d'activités on les retrouve bref de leur intégration, pour pouvoir dépasser les préjugés que nous avons d'eux genre ceux-ci ils boivent trop, d'autres ce sont des arnaqueurs... afin de pouvoir évoluer car si on regarde autour de nous c'est l'unité qui nous manque; c'est l'union qui fait la force et nous permet de vaincre tout obstacle devant nous. A côté de cela on a aussi nos artistes locaux pour promouvoir la musique togolaise puisque ça fait aussi partie de la culture, la « Nuit des Etoiles » c'est aussi de la magie, de la mode et de l'art en général. On a des rubriques fondamentales de l'émission mais à côté nous avons d'autres rubriques accessoires qui varient selon les éditions. L'émission est bimestrielle

**FI : Qu'est-ce qui a motivé pareille émission ?**

**EN :** L'idée de cette émission vient du fait que si on regarde derrière nous à part les défilés du 13 janvier et du 27 avril qu'on faisait à l'époque où on voyait passer les groupes folkloriques chacun s'exclamait dans son coin « ah ça ce sont les gens d'Atakpamé, Mango, Kara, Aného... » Mais sans plus. Et quand on pose la question sur certaines danses on se rend compte que certains natifs même de certaines localités n'arrivent pas à parler de leurs propres danses traditionnelles, l'histoire de la danse, son ori-

gine, le message véhiculé à travers les pas qui y sont exécutés les accoutrements, les chansons qui accompagnent ces danses l'histoire de tout ça on ne maîtrise pas forcément. Je parle là des natifs de ces localités, allez donc voir ceux qui ne sont pas de ces localités qu'est-ce qu'ils en savent ?

Pourtant c'est notre origine, c'est notre racine. Je pense que comme on le crie sur tous les toits qu'il faut ne pas perdre nos traditions, il revient donc aux médias de redonner vie à nos traditions. C'est vrai il existe quelques magazines sur la tradition. Mais dans le format de tradition-modernité, en soirée où sur le même plateau on voit ce cocktail de la modernité et de la tradition on n'en voit pas, chez nous il y en a pas. Ceci m'a donc interpellé en tant que traditionaliste et surtout quelqu'un qui aime beaucoup tout ce qui touche à la tradition et je me suis dit c'est l'occasion vraiment de mettre au-devant de la scène dans un format inhabituel la tradition.

L'autre constat est qu'à part les concerts, les fêtes du personnel d'une société ou encore le lancement d'un nouveau produit par une société qui sont les raisons pour lesquelles on invite souvent des artistes étrangers il n'y a aucune télé qui invite un artiste étranger pour un de ses programmes. Donc quand on recevait des artistes étrangers dans nos émissions c'était soit parce qu'il était de passage pour un concert ou pour un truc privé donc on en profitait.

Je me suis dit quand on regarde tout autour de nous sous d'autres cieux on voit tout le temps, des soirées qui sont organisées par



des médias plus précisément des chaînes de télé. Donc en sortant de « Midi délices » je me suis dit qu'il faut faire quelque chose qu'on n'a pas l'habitude de voir ici chez nous au Togo mais qui plus ou moins existe ailleurs.

**FI : A quand la prochaine édition et quelle sera le contenu ?**

**EN :** La prochaine émission c'est le vendredi 06 novembre à 20h au Grand Rex de Lomé avec des artistes comme Charl'Ozzo, Etane du Togo, Espoir 2000 et Aklane de la Côte d'Ivoire de la chorégraphie avec le groupe Afro caraïbes new-Style, de l'humour avec David Ganda, du street art (graffiti) avec Trez et surtout de la danse tradition-

nelle Gbèkon et Egbon d'Aného plus précisément du quartier Badji

**FI : Un message aux partenaires ?**

**EN :** Tout projet nécessite un budget. Et pour rassembler le budget pour le réaliser c'est un peu compliqué. Il y a des sociétés qui le font déjà en nous apportant leur aide, ils font de leur mieux mais on leur demande de faire encore plus et à ceux qui hésitent encore de leur emboîter les pas. On a besoin de leur soutien pour donner le meilleur de nous-même afin de produire des émissions de qualité qui puissent être compétitives.

Vous avez besoin  
d'un chauffeur ?

Choisissez



APPELEZ

22 35 77 66 / 22 26 01 91

Courriel: focusyakou@gmail.com



**SAHAM**  
Assurance



vous offre **Gratuitement** une  
**Assistance Automobile**  
en cas **d'accident** et de **panne**

- ... Aide à l'établissement du constat amiable
- ... Remorquage
- ... Véhicule de remplacement



**22-22-93-64 / 65 / 66**  
[www.sahamassurance.com](http://www.sahamassurance.com)



**SAHAM**  
Assistance

# LE VRAI, L'ORIGINAL

TELLE MÈRE TELLE FILLE, EN SUPER-WAX



  
**VLISCO**  
SINCE 1846